



SESSION D'INFORMATIONS: NCTS P5

FAQ – VERSION 1

09/2021

[Cette FAQ est un supplément à la présentation donnée le 09/09/2021 \(site du Forum national\).](#)

XSD

1. Dans le nouveau XSD, je ne trouve toujours pas les champs "Discharge" et "Volet Page Number" (CC007C). Ils ne sont pas dans ctypes.xsd ou un autre XSD.
Seuls les XSD européens ont été mis à disposition sur le site web. Les XSD de notre fournisseur avec les champs nationaux ajoutés ne sont pas encore disponibles.
2. La root d'un message est-elle le type de message, par exemple CC007C. Si oui, pourquoi mettre le champ "type de message" comme obligatoire (dans le pdf) sous MESSAGE.
Les messages sont définis au niveau européen.
3. Le nouveau XSD de chaque message vb. CC007C.xsd fait référence à des éléments dont le nom et le type sont des attributs. Les types ont été modifiés. Cela sera-t-il le cas pour chaque nouvelle version ? Par exemple, l'élément dont l'attribut Name "TransitOperation" a pour type "TransitOperationType02" alors qu'il était auparavant "TransitOperationType15". Si l'on entend par "précédemment" le NSTI-RW (phase 4), alors tous ces types changeront effectivement pour la phase 5.
Cela a également été déterminé au niveau européen. L'AAD&A ne peut s'en écarter.
4. Je ne trouve pas encore dans le XSD de champs relatifs aux pays où la garantie ne s'applique pas. EUCDM version 6.x les contient..
« Guarantee not valid in » n'est utilisé que dans les messages du domaine commun ou dans la « query on guarantee » et c'est là que l'OE peut récupérer les données de son propre GRN. Normalement, lorsqu'un NRG est créé, il existe un certificat de garantie indiquant où ce NRG est valable.

Liste des codes

5. Site web de l'UE https://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/rd/rd_download_home.jsp?Lang=en. Via cette URL, vous pouvez trouver des listes de codes par module, par exemple NCTS P5, ICs2. Les listes pour les codes CL716 et CL215 du message CC060C ne peuvent être trouvées sur le site web de l'UE ?
 - CL 716 = 716 Type de contrôle 716 - Ce n'est effectivement pas sur le site. L'AGD&A a créé un ticket pour la DG TAXUD.
 - 10 documentary control
 - 20 nucléaire radioactive material check
 - 30: Non-intrusive inspection
 - 40: Physical controls
 - 41: Identification of consignment and seals
 - 42: Intrusive inspection
 - 43: Quantity control / Partial or total

- 44: Nature and characteristics of the goods
 - 45: Sampling
 - 50: Other
 - CL 215 = requested documents - Cette liste n'est pas encore disponible. L'AAD&A a créé un ticket à ce sujet avec la DG Taxud. Il s'agira probablement d'une combinaison de 214 (document précédent), 213 (document d'appui) et 754 (document de transport).
6. Savez-vous que dans le fichier zip du NCTS 5, le XSD du message IE01 est le même que le XSD IE009 ? Il existe également un certain nombre de listes de codes qui sont mentionnées dans les spécifications mais qui ne sont pas disponibles dans les listes de codes publiées ? Je peux vous donner un aperçu des listes de codes qui manquent. Veuillez communiquer si une mise à jour du fichier zip du NCTS 5 est disponible.
- L'AGD&A demande que si un élément manque dans les listes de codes, veuillez le signaler afin qu'il puisse être vérifié.
 - XSD IE01 est un message du domaine commun (message entre États membres). Ceux-ci ne sont pas publiés sur le site.
7. Un site web similaire peut-il être fourni pour les listes de codes belges avec une recherche similaire ? Si oui, qu'en est-il de la liste de codes NL0007 (codes de localisation de certaines installations). La douane belge continuera-t-elle à l'avenir à utiliser des codes différents pour certains lieux fixes dans les différentes autorisations, par exemple un code de lieu dans l'entrepôt d'autorisation et un autre code de lieu dans l'autorisation expéditeur ou destinataire autorisé ?
- Il est en effet prévu de le rendre disponible au niveau national. L'AGD&A examine comment de mettre cela en pratique.
 - NL007 : il s'agit de codes de localisation attribués à certaines installations et qui doivent être connus des commerçants eux-mêmes. Il s'agit d'une liste nationale utilisée par l'AGD&A pour faire fonctionner les anciens codes de localisation lorsqu'ils n'ont pas encore été remplacés par les nouveaux..
8. Le contenu de la CL094 des douanes belges diffère de celui du "RepresentativeStatusCode" de l'UE. Il contient les codes 2 et 3.
- Pour l'instant, seul le code 2 est fourni pour le NCTS P5 en Europe. Toutefois, cette question a déjà été traitée en interne par le Service de la législation. Par conséquent, il est encore possible de le modifier.*

MESSAGES

9. NCTS Départs du NCTS suite à une réexportation : doivent-ils être inclus dans l'administration du stockage temporaire à l'arrivée au terminal (oui ou non) ? Si oui, quel message doit être utilisé pour enregistrer la sortie du TS ? S'agit-il d'un message ECS ?
- L'AGD&A s'occupera de cette question en interne.*
10. Existe-t-il des exemples de message IE015 ?
- Ceux-ci ne sont pas disponibles actuellement, mais seront ajoutés dans le MIG.*
11. Les messages suivants sont-ils pris en charge ? IE026 - Codes d'accès, IE034 - Requête sur les garanties, IE054 Demande de libération, IE141 Demande d'information (Response op IE140)?
- Les IE034, IE054 et IE141 sont prises en charge et sont définies au niveau européen.
 - L'IE026 est examiné par l'AGD&A

12. Y a-t-il un LRN dans chaque message qu'un opérateur reçoit?

Dès qu'un MRN est attribué, la communication avec le MRN a lieu, si le MRN n'est pas encore là, par exemple à la pré-lodge, le LRN sera utilisé : C0467

```
IF <CC028C-TRANSIT OPERATION.Declaration acceptance date> is PRESENT
THEN
<TRANSIT OPERATION.MRN> = "R" AND
<TRANSIT OPERATION.LRN> = "N"
ELSE <TRANSIT OPERATION.MRN> = "N" AND
<TRANSIT OPERATION.LRN> = "R"
```

13. Des informations sont-elles disponibles sur les messages rejetés?

Oui, c'est prévu. Dans les messages d'erreur, vous avez un élément de données de type business rejection avec CL560 et il se réfère au message rejeté, par exemple : 015 : Declaration rejection.

IMPLÉMENTATION

14. Le déploiement du NCTS P5 et de l'AES sera-t-il synchronisé ? Ou l'ancien NCTS sera-t-il lié à l'AES ?

« L'ancien » NCTS P4 ne sera normalement pas lié à l'AES, mais seulement le nouveau NCTS P5. Nous examinons le planning avec nos collègues de l'AES afin de l'aligner.

15. Tests E2E : existe-t-il des scénarios de test bien choisis qui couvrent toutes les combinaisons ?

L'AGD&A obtient des scénarios de test de l'UE. Des accords avec les opérateurs sont bien sûr possibles. L'AGD&A suppose que les opérateurs et les fournisseurs de logiciels effectueront les tests nécessaires. Après tout, l'AGD&A ne peut pas tester ou estimer tous les scénarios.

16. Si, après une déclaration de prélude, aucun message de présentation n'est envoyé et que le délai a expiré. Le message sera-t-il alors automatiquement annulé ?

Comme indiqué dans le DDNTA:

I.I.1.1.1 T-TRA-DEP-E-004-Transit presentation notification not valid

The scenario starts after [Step 3] of the T-TRA-DEP-A-003-Transit presentation notification valid.

[Step 4] While the timer T Await Presentation Notification is running, the Holder of the Transit Procedure notifies the Office of Departure for the presentation of goods with the 'Presentation Notification for the Pre-Lodged Declaration' E_PRE_NOT (IE170) message.

[Step 5] However, the 'Presentation Notification for the Pre-Lodged Declaration' E_PRE_NOT (IE170) is invalid (i.e. in terms of message structure and R/Cs). Therefore, the Office of Departure rejects it by notifying back the Holder of the Transit Procedure with the 'Rejection from Office of Departure' E_DEP_REJ (IE056) message.

The Holder of the Transit Procedure however has the right to resend a valid 'Presentation Notification for the Pre-Lodged Declaration' E_PRE_NOT (IE170) message within the time limit of the thirty (30) days.

[Step 6] The timer T Await Presentation Notification expires and no further 'Presentation Notification for the Pre-Lodged Declaration' E_PRE_NOT (IE170) is accepted afterwards.

[Step 7] In such a case, the Holder of the Transit Procedure is notified with the message 'Rejection from Office of Departure' E_DEP_REJ (IE056) by the Office of Departure meaning that the status of the transit declaration is set to Rejected. This is a final state (please refer to Table 33 of DDCOM [A3] for applicable Functional Error Codes).

The business flow of the transit procedure ends here.

17. Quelles sont les conséquences pour l'entreprise?

Les messages contiendront plus d'informations. Les possibilités actuelles sont maintenues et surtout étendues.

18. Si j'ai une autre déclaration suivie dans le NCTS. Le document précédent doit-il faire référence au "numéro d'article de la déclaration" ou au "numéro d'article de la marchandise". Par exemple, un NSTI arrive dans un entrepôt temporaire national pour lequel une déclaration TS est faite?

L'AGD&A examine actuellement cette question avec l'équipe du projet PNTS pour voir comment le processus peut être réalisé au mieux.

19. La règle BE0100 ne s'applique-t-elle que pendant la transition ? (code N785) et faut-il toujours se référer au MRN du document précédent après la transition?

N785 = Cargo manifest et concerne le PLDA, cependant le PLDA est en train d'être supprimé et par la suite tout fera référence à un document précédent dans PNTS ou une autre application et le MRN de cette procédure sera simplement saisi.

20. Qu'en est-il des marchandises provenant d'un entrepôt douanier ? Cela est-il décrit dans le MIG ?

Ceci est décrit dans l'IE015. Après la suppression progressive de la PLDA, vous devrez toujours vous référer au MRN.

21. Betreffende locaties het ik de update van de rule C0394 doornomen. Als ik het goed begrijp zal men voor vak 30 dus locaties kunnen opgeven die ofwel een douanekantoor zijn ofwel een locatiecode uit een vergunning. Gaat dit voor alle andere modules/domains hetzelfde zijn (import, export etc)?

Gelieve er rekening mee te houden dat hier ook nationale regels van toepassing zijn. Deze staan uitgelegd in "IE015 uitleg" en "IE007 uitleg". Dus combinaties mogelijk in BE voor NCTS zijn A met V en C met U.

-----LOCATION OF GOODS	Using the relevant codes, enter the location where the goods may be examined. This location shall be precise enough to allow customs to carry out the physical examination. Only one Type of location is to be used at the same time.
Type of location	Enter the relevant code specified for type of location. CL347: A: Designated location B: Authorised place C: Approved place D: Other In Belgium only the type C is allowed in message IE015, in message IE170 and IE007 Type A is also allowed for declarations under normal procedure
Qualifier of identification	Enter the relevant code for the identification of the location. Based on the used qualifier only the relevant identifier shall be provided. CL326: T: Postal code U: UN/ LOCODE V: Customs office W: GPS-coordinates X: EORI-number Y: Authorisation number Z: Free text In Belgium when you choose: type C qualifier U must be selected (in messages IE170 and IE007 when type A is chosen in case of normal procedure then qualifier V must be selected)

22. Rule B1898. Is currency verplicht bij vermelding zekerheidsbedrag. Is zekerheidsbedrag verplicht of blijft alles zoals het nu is nl forfaitair bedrag indien bedrag niet vermeld is.

B1898 is een transitierregel omtrent wat er moet zijn voor en tijdens de transitie periode. Deze dien je samen te bekijken met B2101 en dat is wat er na transitie is. Currency en bedrag zijn dan verplicht.

Tijdens en voor transitie wijzigt niet met de huidige NCTS, waarbij het forfaitair bedrag gebruikt wordt indien er geen bedrag ingevuld is. Dit bedrag kan wel nog gewijzigd worden door de douanier.

B1898 N/A

52 B2101 N/A

```
IF <Decisive Date> is LESS than or EQUAL to <TPendDate> AND /!Guarantee/GuaranteeReference/amountToBeCovered is PRESENT THEN
/!Guarantee/GuaranteeReference/currency = "R"
ELSE /!Guarantee/GuaranteeReference/currency = "N"

IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!TransitOperation/arrivalDateAndTime(actual) = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!TransitOperation/recovery/CommunicationDate = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!FunctionalError/errorReason = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!GuaranteeReference/GuarantorAddress/country = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!GuaranteeReference/GuarantorIdentificationNumber = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!CustomsOfficeOfDeparture = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!Consignement/HouseConsignement/ConsignementItem/Commodity/CommodityCode = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!Consignement/HouseConsignement/ConsignementItem/Commodity/GoodsMeasure = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!Consignement/HouseConsignement/ConsignementItem/Commodity/GoodsMeasure/grossMass =
"R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!Recovery/text = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!Guarantee/GuaranteeReference/amountToBeCovered = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /CD038C/Consignement/Incident/Endorsement/authority = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /CD038C/Consignement/Incident/Endorsement/place = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!Consignement/PlaceOfLoading = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
THEN /!Consignement/ActiveBorderTransportMeans/customsOfficeAtBorderReferenceNumber = "R";
IF <Decisive Date> is GREATER than <TPendDate>
```

23. De groep Active Border Transport Means mag in IE013 tot 9 keer worden meegegeven terwijl in IE015 maar 1 maal. Is daar een reden voor? En wat is de bedoeling van het element "Customs Office at border Reference number"? Immers rule B2101 bestaat niet.

- *In nieuwe versie van DDNTA staat ook 9x opgenomen in IE015.*
- *In de regel B2101 staat dat customs office at border reference number verplicht is na transitie.*

24. Zijn er timeframes beschikbaar?

Momenteel is een enkel sprake van een voorlopige planning: De AAD&A voorziet de Conformance testen met EU af te ronden tegen einde 2022. Dit betreft echter geen productiedatum. Deze dient nog bepaald te worden. Wel wenst de AAD&A voor de door de EU gestelde deadline voor ingebruikname NCTS P5 in productie te gaan. (Europese deadline is september 2023?)

Interessante publicaties

- [Website Algemene Administratie van de Douane en Accijnzen – NCTS](#)